

Son Excellence le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St Patrice* et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, étant assis dans le fauteuil sur le Trône,

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre "que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur,

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

J'éprouve la plus grande satisfaction à vous rencontrer au commencement de l'année, qui me paraît être l'époque la plus convenable pour votre réunion.

Je dois vous féliciter sur l'organisation du corps de police du *Nord-Ouest*, et sur le succès de ses opérations. Il a puissamment contribué à faire naître la confiance et le bon vouloir parmi les tribus sauvages,—à faire disparaître le trafic des liqueurs enivrantes,—à établir un commerce légitime,—à la perception des droits de douane,—et, par-dessus tout, à maintenir la sécurité des personnes et de la propriété dans le territoire. Un autre résultat de la présence de la police dans le *Nord-Ouest* a été de permettre au gouvernement de réduire considérablement les cadres de l'établissement militaire dans cette partie du pays.

La négociation d'un traité amical avec les *Cris* et les *Sauteux* du *Nord-Ouest* pour la cession du territoire, peut être regardée comme une nouvelle garantie de la continuation des bonnes relations qui ont existé jusqu'ici avec les tribus sauvages de cette vaste région.

Dans le cours de l'été dernier, j'ai eu le plaisir et l'avantage de visiter une très-grande partie de la province d'*Ontario*, y compris tout le littoral de la baie *Georgienne* et du lac *Supérieur*. Ce voyage officiel m'a permis de me former une meilleure idée de la grande étendue de pays comparativement bien peuplée, et de celle qui est encore presque complètement à l'état primitif. J'ai partout été reçu de la manière la plus empressée, et j'ai été heureux de voir l'esprit d'entreprise, le contentement et la loyauté qui se manifestaient partout.

Vous aurez à vous occuper d'une mesure pour la création d'une cour suprême. La nécessité d'une pareille mesure est devenue chaque année de plus en plus évidente, depuis l'organisation de la Confédération ; elle est essentielle à notre système de jurisprudence et au règlement des questions constitutionnelles.

Vous serez aussi appelés à étudier un bill concernant l'importante question de la faillite.

Des mesures vous seront soumises pour la réorganisation du gouvernement du *Nord-Ouest*, et la refonte des lois concernant cette partie du pays,—pour l'établissement d'une loi générale d'assurance,—et au sujet des droits de propriété littéraire.

Des progrès satisfaisants ont été faits dans l'exploration de la route du chemin de fer canadien du *Pacifique*. Des mesures ont été prises pour assurer la prompte construction de l'embranchement de la baie *Georgienne* et pour établir une correspondance avec le réseau des chemins de fer de l'est. Les études du chemin entre le lac *Supérieur* et *Fort Garry*, qui seront prêtes dans quelques jours, fourniront des renseignements d'après lesquels des soumissions pourront être demandées pour la construction des parties est et ouest de cette section, de manière à atteindre les eaux navigables de l'intérieur.

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Les comptes de l'année dernière vous seront soumis. Le budget de l'année

financière courante vous sera aussi présenté; et vous verrez, je pense, qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

*Honorables Messieurs du Sénat,*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Je suis heureux de croire que, nonobstant la dépression commerciale générale qui s'est fait sentir sur tout le continent, le commerce du *Canada* est sain et solide, et que la réduction que nous avons eue à subir dans quelques branches d'industrie, l'année dernière, n'a pas été plus considérable qu'on ne devait naturellement s'y attendre.

Il vous sera soumis des documents relatifs aux troubles du *Nord-Ouest*, et touchant les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et celui de la *Colombie Britannique* au sujet du chemin de fer du *Pacifique*.

Des mesures ont été prises, durant la vacance, pour amener un effort commun de la part des différentes provinces et de la Puissance, dans le but d'attirer l'immigration d'*Europe*, sous la direction générale d'employés fédéraux. L'on espère qu'il en résultera une plus grande efficacité et une économie notable dans cette branche du service civil.

Je me repose en toute confiance sur votre prudence, votre habileté et votre patriotique dévouement aux grands intérêts publics qui vous sont confiés, et je prie la divine Providence de bénir vos travaux.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

PRIÈRES.

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a présenté à la Chambre un bill intitulé : "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence du trône.

Et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

*Ordonné*, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général demain.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

*Ordonné*, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :

Par l'honorable Président :—De *Nicholas Sadlier*, de la cité d'*Ottawa*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA RÉUNI EN PARLEMENT.

LE RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE DU PARLEMENT EXPOSE RESPECTUEUSEMENT :

Que depuis le dernier rapport annuel, bon nombre de livres ont été ajoutés à la bibliothèque, mais que, vû les demandes fréquentes des derniers ouvrages, qui font le plus